



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13/06/2023

LE GRAND PRIX DE L'URBANISME 2023 EST ATTRIBUÉ A L'ARCHITECTE-URBANISTE SIMON TEYSSOU

Réuni le 21 avril 2023 à l'initiative du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le jury a décerné le Grand Prix de l'urbanisme à Simon Teyssou, architecte-urbaniste concepteur et directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Ce prix lui sera remis par le ministre à la fin de l'année 2023.

Créé en 1989, le Grand Prix de l'urbanisme distingue chaque année une personnalité reconnue par un jury international. Il valorise l'action des professionnels qui contribuent à faire avancer la discipline et à améliorer le cadre de vie des habitants de tous les territoires.

Cette année, le jury a désigné dès le premier tour Simon Teyssou pour son engagement et son action en faveur des territoires ruraux et péri-urbains. Tête de file d'une génération de concepteurs, il démontre qu'il est possible de réaliser des projets ambitieux, qualitatifs et créatifs dans des territoires faiblement dotés en ingénierie, peu attractifs pour le marché et financièrement contraints.

En tant que directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand il contribue à mettre en visibilité les questions posées par la ruralité, le devenir des petites centralités, la diversité des modes d'intervention possibles, la cohésion sociale, en insistant sur leurs complémentarités avec des territoires urbain voisins.

Le jury a voulu saluer ses travaux, sa pensée et son engagement qui mettent à l'honneur ces espaces souvent modestes, parfois les oubliés de l'urbanisme, qui fondent l'identité de la France et se révèlent être des laboratoires sociaux, urbains et environnementaux. Il ouvre ainsi des voies d'action opérantes et inclusives, qui pourront éclairer utilement les pratiques métropolitaines à l'avenir.

Simon Teyssou

Simon Teyssou, né en 1973, est architecte DPLG de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF). En 2000, il crée son agence, l'Atelier du Rouget, dans le Cantal. En parallèle il enseigne les théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine à l'ENSACF, dont il prend la direction en 2019.

Architecte-urbaniste récompensé par de nombreux prix et distinctions, il établit sa démarche dans un ancrage territorial local revendiqué qui l'amène à repenser les schémas traditionnels et à décloisonner les pratiques comme en témoigne la construction de sa propre agence en bois issu d'une forêt familiale, en l'inscrivant dans une stratégie de requalification du centre-bourg.

En s'appuyant sur un rapport de proximité avec la maîtrise d'ouvrage et l'ensemble des acteurs locaux, il compense la modestie des moyens dont disposent les territoires ruraux par une plus grande souplesse d'intervention et une efficacité des prises de décisions. Partant de commandes ponctuelles, il déploie progressivement son action en mobilisant, détournant et adaptant les outils issus des grandes opérations d'aménagement.

Sa proposition de schéma directeur informel pour la commune du Rouget, qui réhabilite la mairie et conçoit un réseau de chaleur urbain, en est l'illustration. Il en est de même pour l'élaboration de son référentiel pour les espaces publics à Aurillac en articulation avec le programme Action Cœur de Ville.

Influencé par le régionalisme critique, il défend une architecture située et mobilise la question écologique pour en faire une opportunité au service du projet avec une valorisation du « déjà-là », une maîtrise de l'empreinte écologique (énergétique, carbone, en biodiversité...), des qualités d'usages, d'évolutivité ou de réversibilité. Ainsi, à Chaliers, il convoque les traces des anciennes pratiques vivrières et le grand paysage pour concevoir la mutation de ce village-rue, tandis qu'à Mandailles, il conçoit une nouvelle halle se référant à l'archétype de la grange-étable cantalienne et étire son dispositif par une passerelle piétonne franchissant la Jordanne renaturée.

Cette approche empirique s'enrichit d'une réflexion théorique portée par son activité d'enseignement qui l'amène plus largement à questionner les processus de désaffection / réinvestissement des centres-bourgs (et en corollaire d'étalement urbain) pour mieux y répondre. Avec le collectif « Virage », il construit une méthodologie de projet, ancrée dans le territoire et dont une des clefs de voûtes est un système de résidences et de guichet ouvert au public permettant la mobilisation des élus, des acteurs et des habitants.

Au sein de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, il œuvre à mobiliser les futurs architectes sur les territoires ruraux, en considérant que c'est aussi depuis ces espaces singuliers, parfois considérés comme à la marge, que pourront être repensés les outils de demain dans des territoires plus urbains. Dépassant la notion de ruralité, il propose de penser « les » ruralités.

Cette triple approche de praticien en milieu rural, de chercheur et d'enseignant ouvre une nouvelle voie de pensée et d'action pour aménager nos territoires. En ce sens, Simon Teyssou est le représentant d'une nouvelle « école » et mérite pleinement le Grand Prix cette année.

Le Jury du Grand Prix de l'urbanisme 2023

La Présidente

Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)*

Les membres

Les élus

- Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole
- François de Mazières, Maire de Versailles et président de l'agglomération de Versailles Grand Parc

Les personnalités internationales

- Philippe Close, Maire de Bruxelles
- Paola Vigano, Grand Prix de l'Urbanisme 2013

Les professionnels

- Jérôme Goze, Directeur de la Fabrique de Bordeaux Métropole
- Emmanuelle Cosse, présidente de USH, ancienne ministre du logement
- Isabel Diaz, Secrétaire permanente adjointe du PUCA
- Franck Boutré, Grand prix de l'urbanisme 2022*
- Frédéric Bonnet, Grand prix de l'urbanisme 2014
- Fabienne Boudon, Particules, lauréate Palmarès des jeunes urbanistes 2018
- Philippe Estèbe, Directeur d'étude d'Acadie

Les personnalités qualifiées

- Nathalie Moutarde, Journaliste au Moniteur
- Emeline Cazi, Journaliste au Monde

Le Ministère de la Culture et de la Communication

- Hélène Fernandez, Directrice chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des patrimoines*

En présence d'Ariella Masboungi, conseillère spéciale, ainsi que la sous-direction de l'aménagement durable (MTECT) et les membres de la commission technique.

Nota : * l'étoile désigne les membres de droit

« Le travail remarquable de Simon Teyssou, que le jury du Grand prix de l'urbanisme a choisi de reconnaître cette année, offre des solutions, des exemples concrets, pour les territoires ruraux et les centre-bourgs qui émaillent la France. Il leur montre d'autres formes d'aménagement, plus sobres, plus respectueuses du paysage et de l'existant. En cela, je souhaite que sa démarche et ses travaux soient largement diffusés, car ils démontrent qu'il est possible de concilier développement des territoires ruraux, qualité de vie et sobriété foncière. C'est un chemin qu'il nous ouvre pour concrétiser peu à peu le concept de zéro artificialisation nette que le pays s'est fixé pour 2050. »

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

« L'émergence d'une spécificité de la mission architecturale dans les territoires ruraux est pleinement incarnée par l'action de Simon Teyssou. Dans ces territoires souvent plus fragiles, presque toujours le creuset de nos richesses naturelles, l'acte architectural appelle des dessins qui obligent à l'efficacité, sans renoncer à la créativité, en y associant plus étroitement les habitants comme premiers usagers. Le Grand Prix de l'Urbanisme qui récompense aujourd'hui Simon Teyssou est le symbole de son engagement à mobiliser l'architecture pour accompagner les transitions des ruralités. »

Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

« Le Jury du Grand Prix de l'urbanisme a fait le choix de reconnaître l'engagement, la vision et l'immense travail de Simon Teyssou. Cette reconnaissance est celle d'une pensée urbaine et architecturale riche et créative aux services de la qualité de vie et du devenir de nos villages, de nos centre-bourg, de nos ruralités et des zones périurbaines. Simon Teyssou incarne une démarche au cœur des enjeux liés à la transition écologique et une architecture qui s'adapte au contexte, au paysage, aux identités, aux territoires et aux besoins. Son travail nous rappelle avec force que l'urbanisme et l'architecture ne doit pas être réservés uniquement aux métropoles ou aux grandes villes, mais bien à l'ensemble de nos territoires afin de répondre aux grands défis qui sont devant nous. »

Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement